Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 54 (1916)

Heft: 13

Artikel: Il n'y en a plus chez nous : (à Marc Monnier)

Autor: Mulhauser, J. / Monnier, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» Celle-ci, hélas! a sa part de responsabilité dans les discussions actuelles. Il est inconstestable que si, lors des traités de 1815, les puissances avaient accordé à la Suisse les « bonnes frontières militaires » qu'elle leur demandait pour pouvoir jouer avec toute l'efficacité désirable son rôle d'Etat-tampon, sa situation interne serait différente. Sa neutralité, en effet, n'est point une garantie suffisante ni pour ses voisins, ni pour elle-même. Dès lors - et ne pouvant se fier entièrement à son territoire pour une action défensive qui est seule dans ses principes, — son état d'insécurité lui pèse. Et je ne parle pas seulement d'une insécurité stratégique, contre laquelle réagirait la vaillance de son armée, j'entends parler aussi de son insécurité économique. Un pays doit pouvoir, dans le plus large domaine possible, vivre sur son fonds. Or, la Suisse demeure sujette, par sa situation géographique, à de graves conflits d'influences. Il faut à ses commerçants, à ses habitants, à ses citoyens une force de volonté et de patriotisme très grande pour ne se point laisser entraîner par les tourbillons. Il faut aussi qu'ils aient l'assurance que leurs difficultés soient connues au delà de leurs frontières, et que loin d'entraver leurs efforts pour demeurer libres industriellement, des sympathies vivantes écartent les suspicions maladroites.

» ... La Suisse a, aujourd'hui, un rôle de charité. Son rôle, demain, pourra peut-être avoir un rayonnement plus grand encore. »

Pax. — En 1867, Lausanne donnait asile au congrès international de la paix, qui siégait à l'ancien Casino, Derrière-Bourg. On y discuta beaucoup et pas toujours de façon très parlementaire.

Un jour, en ce temps-là, deux commissionnaires se disputaient fort sur la place St-François. Ils menaçaient d'en venir aux coups.

— Imbéciles! leur fit un troisième, qui intervint à temps, croyez-vous donc être au congrès de la paix!

ON MOO QUE RENASQUAVÈ

PRÉDERI à la Marienne étâi dza on pou villio : l'avâi pré dé septanté. On bio dzo son socllio s'arretă et lo vouaiquiè mô. Coumein l'étâi à se n'esa, la Marienna décida que l'arâi on bio einterrâ. L'étâi dein lo tein io on fasâi dâi tire-ba dâo diabllio quand on reduisâi cauqu'on âo cemetiro.

Don, la Marienne fi veni dè Lozena on bio bouli, dâi macaroni et l'avâi décheindu on jambon dé derrâi dé la tzemena. L'étâi portant on pou penietta.

Quand on eu infatâ Fréderi dein la biére, on n'avâi pa ellioula lo couvê po que les pareints pouessant lo reverré onco on iadzo.

Lo dzo de l'einterra arrevâ. Lé z'einvita sé miront à trabllio à midzo, vu qu'on dévessăi parti à trai z'hauré. Lo menistré arrevâ on pou pe tâ et ie fe on rudo bio tiulte.

Faillesåi parti. Må, åo momeint io on allavé cllioula la biére, vouaiquè mon Fréderi que sé reveille. N'étåi pardiu pas mô.

On appela la Marienne qu'arreva dein ti sé z'états.

— Fréderi, que l'âi de ; ma laquielle tê me fâ quie! Ma fâi, ti les frais sant fê : n'ia pas dé nani, té fâo parti! B.

Pauvre vigne! — Il pleuvait désespérément depuis trois semaines. Les vignerons étaient au désespoir ; c'était vraiment trop d'eau dans leur vin.

— Quel triste temps! disait quelqu'un à l'un d'eux.

— Oh! taisez-vous, il y a de quoi se désoler. C'est un temps désopilant pour la vigne.

VALAISANNERIES DU « CONTEUR »

La Dispense au mariage.

Le bon curé Massard, de vénérée mémoire, était très populaire dans la grande paroisse de Prôfray dont on lui avait confiè la desserte depuis une respectable série d'années. Pourquoi ? Il était serviable à l'excès et se fendait en quatre pour obliger ses ouailles.

Mais trop de bonté nuit, le brave curé l'apprit un jour d'un de ses paroissiens peu scrupuleux, et dès lors force lui fut de se montrer moins complaisant, de crainte d'être joué à nouveau.

Selon une loi introduite dans la discipline religieuse des catholiques, au concile de Trente, dit-on, — et que d'aucuns ont critiquée, je n'ai pas l'intention de le faire ici — les flancés qui se trouvent être déjà à un degré de parenté assez rapproché, ne peuvent pas se marier sans en demander la dispense à l'évêque qui n'accorde l'autorisation sollicitée qu'après le payement d'une certaine finance dont l'importance est proportionnée au degré de parenté des futurs époux.

Pour éviter, à ses paroissiens et paroissiennes qui se trouvaient dans ce cas, un coûteux voyage de Prôfray à Sion, le chanoine Massard s'offrait volontiers d'être leur intermédiaire auprès de son supérieur diocésain.

Îl exposait lui-même le cas à l'évêque et lui transmettait la rançon. Les intéressés n'avaient qu'à attendre la réponse, toujours favorable et à ... payer le droit de s'unir entre cousins. Même, le bon pasteur leur faisait crédit pour quelque temps et avançait du sien pour acquitter la finance du permis. Quand il le pouvait les jeunes mariés lui remboursaient la valeur fidèlement.

Or, il arriva un jour, que le curé eut à bénir le mariage d'un villageois astucieux et peu délicat. Uni à une cousine par les liens sacrés du mariage, notre gaillard laissa au curé le soin de faire pour lui les démarches et débours nécessaires. Il le remercia pour ses bons offices et ne s'en soucia plus.

Au bout de longs mois d'attente vaine, le curé crut devoir par un avis discret, rappeler son oublieux paroissien à ses devoirs de débiteur.

L'homme se présenta au presbytère, le dimanche suivant après vêpres et tint au curé ce langage effronté:

— Vous n'avez pas besoin de m'inviter, Monsieur le Curé, je venais quand même chez vous aujourd'hui, mais non pour vous payer, ce dont je me garderai bien, mais pour obtenir mon divorce. D'argent vous n'en aurez point, prenez plutôt, si cela vous convient, ma femme dont je ne sais que faire maintenant!

Et il s'en alla sans attendre la réponse de l'écclésiastique, abasourdi et écœuré par tant de malice.

Dès ce jour, il abandonna ce rôle de « courtier en mariages » qui lui procurait tant de déboires et tous les intéressés durent faire le voyage à Sion.

Lourtier (Valais) mars 1916. M. GABBUD.

Imprudence. — Monsieur annonce à Madame qu'il veut s'acheter un fusil de chasse.

— Mais tu en as déjà un.

— Celui que j'ai est un fusil d'amateur, un fusil à moineaux. Je veux une arme sérieuse, pour le gibier à poil, pour la grosse bête...

— C'est ça, pour te blesser.

Infaillible. — Un candidat en médecine passe son examen. Il ne paraît pas très ferré sur le diagnostic d'une maladie.

— Voyons, demande un expert, à quoi reconnaissez-vous que vous êtes en présence d'un cas grave ?

Le candidat, sans hésitation:

Lorsque le malade en meurt.

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille, — Paraît le quinze de chaque mois. Administration e rédaction : 9, Pré-du-Marché, Lausanne. Abonne ments: (Un an), Suisse: fr. 3,50; Union postale: 4,0

ments: (Un an), Suisse: fr. 3,50; Union postale: 4,6
Sommaire du numéro de mars: I. Les enfants e
les journaux, par L. de Satigny. — II. Lucifer de
chu, nouvelle, par G. Hoffmann. — III. La feu
tre, par G. Héritier. — IV. Les ligues de bont
par L. H. — V. Travaux féminins: Abat-jour pou
lampe de piano; Costume jersey pour petit ga
con de un à deux ans; Dentelles à pyramides. VI. La galerie de tableaux (avec gravure hor
texte). — VII. Défense de traverser la voie, not
velle, par R. W. d'Everstag. — VIII. Entretien de
la maison: Entretien des meubles vernis. — I)
Lé pot au feu: Mars à la cuisine; Quelques n
cettes de circonstances. — X. Menus. — XI.
cettes: Epaule d'agneau à la boulangère; Cervell
de veau ou de mouton à la crème; Escalopes a
jus de citron; Pieds de moutons farcis; Pota
ziz et tomate. — XII. Chants de la montagne
Feux de bergers, par L. H. — XIII. La toilette d
bébé (ill.). — XIV. Passe-temps: Le leagui.
XV. Mars, sonnet de L. Brélaz. — XVI. Hygiène
Pour avoir les mains blanches. — XVII. Le d
plôme, nouvelle, par M. Nossek (suite).

IL'N'Y EN A PLUS CHEZ NOUS

(A MARC MONNIER)

Romanet est un citoyen nourri, pénétré, imbi imprégné, du monde antique. Il déjeûne d grec, dîne du latin, soupe de l'égyptien; il s couche avec les Perses et se lève avec les Ca thaginois, Son existence tout entière est voué aux recherches archéologiques: il s'ingurgi incessamment des bribes de langues mortes, « de tout ce qui est arrivé en deça de l'an 476, il n veut rien savoir et ne sait rien en effet.

Romanet fréquente peu le monde, et qu' ferait-il ? Complètement étranger aux us et cor tumes des temps actuels, il serait pris de dégof à l'instant même. Comme il a depuis longtem accompli son huitième lustre, toute la peine qu l'on prendrait à le moderniser serait inutile.

Cependant Romanet est homme. En consi quence, il cherche de bonne foi à remplir lege de devoirs que sa situation lui impose. Il jou d'une assez jolie fortune et songe à la gére quand quelque bouquin poudreux ne lui tomb pas sous la main ; car, dans ce cas, le feu greois se communiquerait à son vêtement le pli intime, qu'il n'y ferait pas la plus légère atterier.

Il voit de temps en temps sa parenté, comp sée de collatéraux, et se comporte assez décen ment aux fêtes de famille où on l'invite par re pect pour son héritage. Dans ces réunions, ci il est entouré d'une complaisance dont il 1 soupçonne point la cause, Romanet s'en donne cœur joie, et ne tarit point en citations qu adresse à sa jeune cousine la pensionnair comme à son beau-frère l'avocat; à sa grant tante l'ex-institutrice, aussi bien qu'à un aut régent primaire; enfin, pour troisième cousicousin, à un remué de germain, marchant denrées coloniales, ni plus hi moins qu'à un ce tain ami de la maison, ancien précepteur d'a principicule quelconque.

Si Romanet n'était pas distrait, mériterait-il titre de savant ? Un trait ne manquerait-il pas sa physionomie ? Aussi notre digne latiniste & il de grande force sur ce point. Je pourrais de citer des centaines de preuves convaincant

Mais je n'en prends que deux : elles suffiror Il y a huit jours, le fermier de Romanet présentat chez moi, et se mit à tourner son fo tre entre ses doigts, d'un air d'embarras.

- Qu'y a-t-il, mon ami ? demandai-je.
- Ah! Monsieur...
- Vous arrive-t-il quelque désagrément?
 Oh! alors... Le brave campagnard est, pole moins, de rière Moudon.
 - Romanet serait-il malade ?
- Aucunement... mais...
- Un accident à votre ferme ?
- Non Mossieur; mais, si je ne craignais p d'incommoder Mossieur...

— Voyons; parlez sans gêne.

Eh! bien, Mossieur, c'est une lettre dont de laquelle M. Romanet s'est fait l'honneur avant-hier. Il y a dessus l'adresse : très pressé. Je l'ai vîtement décachetéie; mais je veux bien que le diable me soulève si j'ai tant seulement pu y comprendre un seul mot.

— Vraiment?

Alors, comme je n'osais pas aller trouver M. Romanet, je suis venu vers Mossieur pour le prier de me défricher la chose. Je crois bien que c'est écrit tout à rebours ; et j'ai bien tâché de lire ainsi; mais, ma fi! c'est si fatiguant que je n'ai pas pu y aveindre.

J'ouvris la missive, avec un léger soupçon de ce qui était advenu. Voici ce que j'y trouvai :

Ludovico-Jacobo Duboisseto Athanasius-Hieronymus Romanetus Salutem!

Acceptis his litteris, ut mihi, ad usum proprium, avenam fænumque quamprimum mittas, precor, etc., etc.

Une autre fois, j'arrivai au moment où Romanet allait faire à MIle Eugénie, celle de ses nièces qu'il aimait le mieux, à cause de son nom d'origine grecque, une traduction très littérale de l'Amphitryon de Plaute.

Le visage de l'honnête Romanet resplendissait d'une joie pure ; c'était un des plus vifs plaisirs qu'il eût goûtés de sa vie : Nihil jucundius in vità meà! exclamait-il en ouvrant le volume. Il me fallut une heure de raisonnements et de représentations pour l'amener à comprendre qu'il avait été sur le point de commettre la plus épouvantable sottise, et que les aventures érotiques de Mons Jupin n'étaient que fort médiocrement à la portée d'une demoiselle de dix-huit ans. La rougeur qui, au bout de l'heure et un quart précitée, vint enfin couvrir les joues du candide Romanet, produisit sur moi l'effet de celle d'un enfant qui aurait été témoin d'une action inconvenante, et je donnai une tacite approbation « la science ne connaît point de sexe ».

Le jour où l'on apprit qu'Angelo Maï, ou tout autre, avait retrouvé le Traité: De republicà, Romanet mit son pantalon à l'envers, se coiffa d'un vieux bonnet de sa gouvernante, et, dans cet accoutrement, courut à l'autre extrémité de la ville, chez un helléniste de ses amis. Comme les polissons lui faisaient cortège dans les rues. à grand bruit de sifflets et d'éclats de rire, il s'imagina que la population tout entière se livrait à la joie au sujet de la fameuse découverte dont il était possédé. De quoi, en effet, pouvait, dans la pensée de Romanet, se réjouir un peuple, si ce n'est de la mise en lumière d'un vieux manuscrit latin?

La dernière fois que je vis notre continuateur des Anciens, il était d'une humeur massacrante. Sans ses lunettes vertes et sa plume passée derrière l'oreille, il m'eût rappelé d'une manière frappante Ajax furieux, ou Pyrrhus égorgeant le vieux Priam au pied de ses Lares ou de ses Pénates, je ne sais plus lesquels des deux. Aussi y avait-il quelque motif à ce courroux, Romanet, toujours préoccupé de ses idées favorites, avait établi dons son esprit tout une hiérarchie héroïco-mythologique parmi les honorables membres de sa famille. Son remué de germain, l'épicier, mortel doué d'une énorme paire de mollets et d'une dito de sourcils, conjointement avec un organe des plus analogues, avait été proclamé : Jupiter tonnant. Son beau-frère, l'avocat, était le prudent Ulysse et, dans les grandes occasions, Nestor aux levres d'or. Tout allait bien jusque-là; mais lorsque, pour continuer sa nomenclature, l'érudit Romanet avait voulu surnommer sa cousine à la mode de Bretagne, Menerve aux yeux de chat, et sa sœur germaine, Junon aux yeux de bœuf, ces dames avaient jeté les hauts cris ; elles avaient réclamé de toute l'énergie de leurs poumons. Romanet, indigné, s'était retiré dans sa tente (souvenir de la guerre de Troie), et chaque jour, en jurant d'abandonner à leur crasse ignorance parents et alliés, il répétait la mélancolique exclamation d'Horace : nos canimus surdis! que, dans son exaspération, il traduisait en langue vulgaire, par : ma cousine à la mode de Bretagne, et ma sœur germaine, sont des faïasses et des begnules! (Nos Joyeusetés.) J. MULHAUSER.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

JEAN DE BROGNY

(Traduit de l'allemand par J. ZINK.)

Pierre Rouilly reste un moment indécis. C'était, de tout point, une affaire comme il ne s'en présente pas tous les jours et le cœur lui avait vivement battu, lorsque le chevalier lui avait offert ce bijou pour une si minime somme. Mais la défense que le conseil avait publiée était stricte et menaçait de peines sévères tout contrevenant; elle avait pour but de prévenir tout vol et toute tromperie. Cependant l'étranger avait tout à fait la tournure d'un honorable chevalier, et ses raisons avaient une telle vraisemblance que Rouilly répondit enfin :

— Eh! bien, donnez-la moi. Dun côté, c'est un marché avantageux et de l'autre je veux vous se-

En disant ces mots, il tire de sa poche une bourse de cuir dans laquelle il y avait tout juste la somme demandée. Il compta l'or dans la main du chevalier, qui, en échange, lui remit la chaîne. Puis ils se séparèrent.

Le chevalier disparut bientôt dans la foule. Rouilly resta un moment sous le porche où il se trouvait, et, le cœur plein de joie de l'achat avantageux qu'il venait de faire, il tira la chaîne de sa poche pour la regarder en grand jour.

Eh! vous avez-là une bien belle chaîne, mon maître! lui dit, en ce moment, un homme portant le costume de valet de quelque grand seigneur, et qui avait vu le bijou en passant.

Par un mouvement involontaire, Rouilly cacha la chaîne dans sa main et regarda l'étranger avec méfiance.

- Allons, allons, poursuivit l'autre, que je ne vous effraie point. Je peux, au contraire, vous aider à faire un bon marché. Mon maître, le cardinal de Brogny, m'a envoyé lui acheter une chaîne d'or fin de Venise. Ah! vraiment, voilà tout juste ce que je

— Quel heureux jour pour moi, se dit Rouilly en montrant la chaîne à cet homme. Vous pensez donc que son Eminence pourra s'en servir ?

- Certainement, répondit l'autre, veuillez me suivre à son domicile, vous pouvez conclure le marché avec lui-même

Rouilly suivit le domestique, qui entra en conversation avec lui et l'interrogea en détail sur son nom, sa patrie et ses affaires. Ainsi causant, ils arrivèrent à la demeure du prélat. Là, son compagnon l'invita à entrer dans une chambre du rez-dechaussée, en attendant qu'il l'eut annoncé à son

Il paraît que le cardinal était surchargé d'occupations, car Rouilly et son fils passèrent presque un quart d'heure sans que personne se fit voir ou en-

Enfin, la porte souvrit et le domestique entra. Mais au lieu du cardinal, il amenait avec lui deux archers de la garde de Constance.

voleur, dit le valet, en désignant Voilà le Rouilly, arrêtez-le et prenez bien garde qu'il ne vous échappe. Et avant tout reprenez la chaîne qu'il a volée. Elle est d'un grand prix pour son Eminence, à qui sa Majesté l'Empereur en a fait cadeau.

Le pauvre Rouilly resta comme frappé de la foudre.

- Arrêter !... Moi... La chaîne volée... balbutia-t-il sans pouvoir ajouter un mot de plus.

 Oui, poursuivit le valet, la chaîne volée; et ne négligez pas, non plus, de le fouiller exactement pour trouver les autres objets de prix qui ont été volés cette nuit. Ah! l'heureux hasard qui m'en fait découvrir de suite l'un des coquins! J'espère qu'à présent nous prendrons aussi les autres.

– Je ne suis pas un voleur ; je n'ai point dérobé la chaîne : lorsque vous m'avez rencontré, je venais de l'acheter d'un chevalier qui avait besoin d'argent pour retourner chez lui, s'écria le pauvre Rouilly, qui reconnut alors le véritable enchaîne-ment de circonstances qui l'avaient amené dans cette fâcheuse position. Laissez-moi, mes bons messieurs, je suis innocent.

- Fou! lui dit un des archers, en le saisissant rudement au collet. Tous les voleurs que nous arrêtons sont innocents, ou du moins prétendent l'être, jusqu'à ce que l'on ait employé des moyens

efficaces pour leur ouvrir la bouche.

Bien va sans dire que toutes les protestations de notre pauvre ami ne servirent à rien. Les archers fouillèrent minutieusement ses poches et lui enlevèrent non seulement la chaîne, mais encore tout l'argent qu'il portait sur lui. Après quoi ils se disposèrent à l'emmener en prison.

Pierre Rouilly sentit bien qu'il avait agi inconsidérement et qu'il pourrait bien lui en coûter la vie, attendu qu'à cette époque on faisait court procès aux voleurs.

Mais les lamentations et les plaintes ne servent à rien dans des moments où, soit par sa propre faute, soit par un incident malheureux, on se trouve dans une mauvaise position. Il faut plutôt réunir toutes ses idées pour remettre, si possible, ses affaires dans le bon chemin. C'est ce que Pierre Rouilly savait. C'est pourquoi il console son fils qui pleurait et qui, naturellement, devait le suivre en prison, puis il dit d'un ton calme et sérieux aux archers qu'il était certainement coupable d'avoir acheté la chaîne d'un inconnu, mais que si leurs maîtres tenaient sérieusement à arrêter les véritables voleurs, ils n'avaient pas une minute à perdre, et qu'ils devaient chercher le prétendu chevalier, dont il leur décrivit exactement la tournure et le costume.

Le ton sérieux et persuasif dont il leur parla fit sur eux quelque impression, et l'un d'eux se rendit au corps de garde de la ville pour donner connaissance de la chose, tandis que les autres se mettaient en devoir de conduire les deux Rouilly en prison,

Au moment où ils quittaient la maison, une grande rumeur se fit entendre dans la rue. C'était le cardinal de Brogny qui revenait du concile qu'il avait présidé. Il était accompagné d'une grande quantité d'ecclésiastique et autres seigneurs. Le cardinal était un grand bel homme, d'une tournure distinguée, revêtu de tous les insignes de sa dignité. Il précédait les autres et s'entretenait avec l'évêque de Constance. A son aspect, les valets se découvrirent respectueusement. Pierre Rouilly et ses fils en firent de même, et tous les archers présentèrent les armes.

(A suirre.)

(Tous droits réservés.)

Les gaîtés de l'annonce. — On lisait dernièrement, dans un de nos journaux, l'annonce suivante:

Remplacante.

M^{me} *** (ici l'adresse) cherche une remplaçante pour 10 ou 15 jours.

A repasser! — A la gare centrale, une grosse dame hèle un tramway pour la ville.

— Y a-t-il de la place?

- Non, Madame, répond poliment le conducteur ; il n'y en a qu'une.

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine : Samedi et dimanche : dernières représentations de : Vous avez le bonjour! Mardi, 28 mars : Tournée Baret : Les Affaires sont les Affaires, avec de Féraudy. Vendredi 31 : Ouverture de la saison lyrique avec le concours de M^{He} Vallandri dans Manon.

Kursaal. — Ce soir, samedi, demain, dimanche, en matinée et soirée et lundi soir: Rip, opérette en a actes de Robert Planquette. Deux décors nouveaux et nouvelle installation de l'éclairage électrique de

Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat

Julien Monner, éditeur responsable. Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.